



LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

Association reconnue d'utilité publique

RAPPORT ANNUEL

Situation financière et sociale

Comptes annuels

ANNEE 2009

présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 5 juin 2010 à Harfleur

par

Henri JENN,
Trésorier

François-Xavier JARREAU,
Trésorier adjoint

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la situation financière de notre association pour l'exercice 2009 (statuts, art. 8) à la suite de l'établissement des comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexe (statuts, art. 16 et 18).

Nous vous informerons également sur les ressources humaines de la LPO, selon les données du bilan social.

Vous aurez à vous prononcer sur :

- l'affectation du résultat annuel,
- les situations budgétaires correspondantes aux projets présentés pour 2010 et 2011.
- les legs et donations,

L'information que nous vous communiquons, et sur laquelle vous aurez à vous prononcer, est issue de notre organisation comptable et financière telle qu'elle apparaît détaillée dans nos documents, et que nous tenons à votre disposition.

Pour vous permettre une appréciation de la situation financière, les objectifs que nous nous sommes fixés pour cette présentation sont de vous restituer, comme pour les années précédentes, une information :

- **fiable**, établie selon les prescriptions comptables en vigueur, relative notamment à l'image fidèle,
- **pertinente**, en soulignant les éléments significatifs,
- **lisible**, présentée selon une version simplifiée, en regroupant les rubriques en «masse», ou avec des graphiques,
- **comparable** aux autres exercices.

Les documents de référence ont été examinés par le Commissaire aux Comptes de notre association, «Experts Conseils Associés» représentés par Monsieur Benoît de Blignières, qui vous présentera ses rapports, et à qui nous adressons nos remerciements pour l'accomplissement des différents éléments de sa mission légale comprenant :

- la mission générale, de certification des comptes annuels et vérifications spécifiques,
- mais aussi pour ses interventions connexes à la mission générale.

Nous adressons nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à ces résultats (membres, bénévoles, volontaires, partenaires, salariés), et en particulier à l'équipe du Pôle Administration Finances et Ressources Humaines de Rochefort, pour l'ensemble du travail accompli.



Siège social : Les Fonderies Royales - BP 90263 – 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél : 05 46 82 12 34 Fax : 05 46 83 95 86 e-mail : lpo@lpo.fr

RAPPORT SUR LA GESTION FINANCIERE DE L'EXERCICE 2009

1- COMPTES ANNUELS 2009

Les comptes annuels présentés à votre assemblée générale sont uniquement ceux de la LPO Nationale, dont le siège social est à Rochefort sur Mer et ne comprennent pas les résultats financiers des délégations régionales ou départementales (pas de rédaction de comptes combinés).

1-1 Référentiel comptable retenu

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

Principes et méthodes

Les principes comptables mis en œuvre sont **l'image fidèle, l'indépendance des exercices, la régularité et la sincérité, la prudence, la permanence des méthodes.**

Les contributions volontaires (apport de travail des bénévoles et militants, biens ou services à titre gratuit...) n'ont pas été valorisées dans le compte de résultat. Cependant, bien que significatives à la LPO, ces contributions sont délicates à évaluer sans des renseignements suffisamment homogènes.

Changement de méthode d'évaluation et de présentation

A la demande des financeurs, les biens à caractère durables ne sont plus comptabilisés directement en charge et les subventions en produits, mais sont comptabilisés en immobilisation et en subvention d'investissement qui sont amortis sur la durée d'utilisation du bien.

1-2 Faits caractéristiques de l'exercice

- la LPO est nommée par le Préfet de Vendée nouveau gestionnaire, avec l'ONCFS, de la **réserve naturelle nationale de St Denis du Payré** dite Michel Brosselin, du nom de son fondateur qui fut secrétaire général de la Ligue et à l'origine de son installation à Rochefort. La LPO conforte ainsi sa position de leader dans la gestion des espaces naturels humides entre Loire et Gironde, confortée avec l'inauguration de la réserve naturelle régionale de la Vacherie en Marais Poitevin en avril 2009.
- L'association a acquis en copropriété un tiers de l'étang de Belval pour 842 K€ dont 742 K€ ont été financés par l'obtention de subvention d'investissement.

1-3 Compte de résultat (résumé)

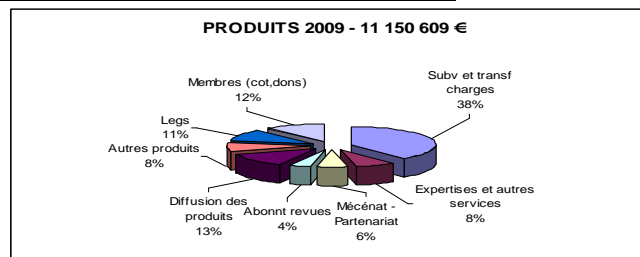
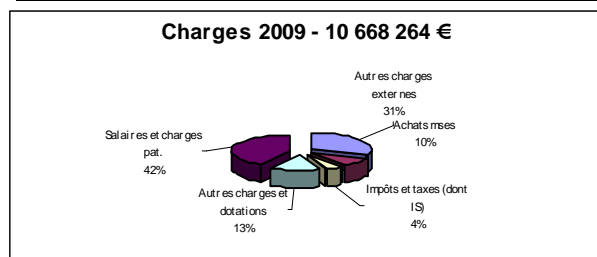
L'activité de l'année 2009 se trouve retracée dans le compte de résultat, qui récapitule les produits et les charges de

l'exercice, sans qu'il soit tenu compte de leur date d'encaissement ou de paiement, et résumé par :

Rubriques en liste	en euros		Comparaison
	31 décembre 2009	31 décembre 2008	Budget prév. 2009
Diffusion des produits sélectionnés et abonnements	1 877 969	1 565 621	1 700 000
Expertises, études, services, animations, dommages et intérêts reçus	861 786	778 591	750 000
Subventions et autres	3 045 856	2 380 338	2 400 000
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges (RN, Life...)	1 336 869	1 479 995	1 400 000
Cotisations, collectes et autres produits	2 030 161	2 150 321	2 350 000
Produits d'exploitation	9 152 641	8 354 866	8 600 000
Achats, variation de stocks, autres achats et charges externes	4 355 453	3 662 702	3 802 000
Impôts, taxes et versements assimilés	359 872	333 676	380 000
Charges de personnel : salaires et charges sociales	4 476 104	4 174 179	4 650 000
Dotation d'exploitation : amortissements et provisions	296 435	134 922	200 000
Autres charges d'exploitation	93 101	121 883	150 000
Charges d'exploitation	9 580 962	8 427 362	9 182 000
Résultat d'exploitation courant	- 428 323	- 72 496	- 582 000
Quote part opération faite en commun	-123 972	- 106 709	- 80 000
Produits financiers	27 153	85 368	85 000
Charges financières	53 349	28 648	53 000
Résultat financier	- 26 196	56 720	32 000
Produits exceptionnels	1 328 902	1 088 587	700 000
Charges exceptionnelles	34 559	15 000	0
Résultat exceptionnel	1 294 343	1 073 587	700 000
Impôt sur les sociétés (-)	83 909	60 036	70 000
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (+)	641 910	537 473	668 924
Engagements à réaliser sur ressources affectées (-)	791 513	668 924	668 924
Résultat de l'exercice : Excédent (+) ou déficit (-)	482 340	759 615	0

Frais exposés personnellement par les bénévoles dans le cadre de leurs activités à la LPO et permettant une réduction d'impôt (reçu fiscal) :

Produits : Bénévolat (abandon du remboursement de frais)	55 174	90 336
Charges : Personnes bénévoles (frais de déplacement)	55 174	90 336



Les charges correspondantes ont été affectées aux Pôles et aux Services à raison :

- Développement :	36 %	- Juridique :	1 %	- Conservation :	49 %
- Communication :	12 %	- International :	2 %	Total	100 %

(Après répartition des coûts du Pôle Administration Finance – Res Humaines)

LPO - COMPTE EMPLOI RESSOURCES ANNEE 2009

EMPLOIS	Emplois de N = compte de resultat (1)	en % d'exécute	en % du budget	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de (2)	% budget	Surviv des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
1 - MISSION SOCIALES *	8 670 793	100%	88%		REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE			312 891
1.1 Réalisées en France	8 331 293	96%	84%		1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	1 809 614	17%	1 809 614
- Actions réalisées directement					1.1 Dons et legs collectés	141 453		141 453
Les travaux réalisables aux actions de protection de la nature	3 329 704	38%	34%	375 671	- Dons manuels non affectés	459 089		459 089
Protection - gestion - espèces - espèces - outils de communication	2 569 762	30%	26%	421 332	- Legs et autres libéralités non affectés	1 209 072		1 209 072
Sensibilisation à l'environnement	1 026 360	12%	10%	90 617	- Legs et autres libéralités affectés			
Diffusion par correspondance (DPC)	1 321 846	15%	13%	0				
- Versements à d'autres organismes agissant en France	83 621	1%	1%	0				
Reversement associations locales LPO	83 621	1%	1%	0				
1.2 Réalisées à l'étranger	339 500	3%	3%	25 009	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public			
- Actions réalisées directement	298 599			0				
- Versements à un organisme centre ou d'autres organismes (Birdlife International)	40 901							
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	320 180		3%	143 659	2 - AUTRES FONDS PRIVES	4 291 490	41%	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public - dons et legs	143 659			30 321	3 - SUBVENTION & AUTRES CONCOURS PUBLICS	4 407 594	42%	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	176 521				4 - AUTRES PRODUITS		0%	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics								
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	885 784		9%	118 850				
Frais de fonctionnement	885 784			1 205 460				
Soins total								
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	9 876 757	100%			I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	10 508 698	100%	
III - DOTATIONS AUX PROVISIONS					II - REPRSES DES PROVISIONS	0		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	791 513				III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	641 909		
					IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)			29 074
					V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			
	482 337				V - TOTAL GENERAL	11 150 607		1 838 688
V - TOTAL GENERAL	11 150 607			100 000				
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public								
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public				-25 669				
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public				1 279 790	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			-1 279 790
					SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE			871 789
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE								
Missions sociales					Bénévolat			
Frais de recherche de fonds					Prestations en nature			
Frais de fonctionnement et autres charges					Dons en nature			
Total				Total		

Annexe méthodologique du compte emplois ressources LPO 2009

Le compte emplois ressources est complété à partir de la comptabilité analytique de l'association. Il retrace l'ensemble des sommes des comptes annuels de l'année 2009.

Cette annexe méthodologique doit permettre d'explicitier la nature des sommes reprises dans le tableau.

Emplois (colonne 1)

1. Les missions sociales

Elles se scindent entre les actions réalisées en France et en Outre Mer et les actions réalisées à l'étranger.

1.1 Réalisations en France :

1.1.a- Les principales actions réalisées par la LPO peuvent être ventilées dans quatre grands domaines :

- **Les travaux préalables aux actions de protection de la nature** : ils comprennent les inventaires faunistiques et floristiques, les plans de restauration d'espèces d'oiseaux parmi les plus menacées de France, les plans de gestion des réserves et espaces naturels préalables à leur gestion effective dont les sites Natura 2000 principalement
- **Protection - gestion - espaces - espèces + outils de communication** : sont regroupés dans ce domaine les actions effectives de protection des espaces naturels et notamment les réserves naturelles et acquisitions de la LPO ainsi que les actions de conservation des espèces menacées et tous les moyens de communication liés à ces actions à travers trois revues et les plaquettes de sensibilisation.
- **Sensibilisation à l'environnement** : ce domaine d'activité regroupe l'ensemble des actions de sensibilisation des scolaires et du grand public ainsi que les outils pédagogiques diffusés à partir des centres d'interprétation et des animations sur le terrain.
- **Diffusion par correspondance (DPC)** : La LPO a créé un service de diffusion de produits qui concourent à l'objet social de la LPO et contribuent à la protection, découverte de la nature et à la sensibilisation et éducation. De part son objet, cette activité de

diffusion n'a pas pour vocation à recevoir des fonds issus de la générosité publique.

1.1.b Versements aux Associations locales LPO : Dans les conventions qui lient les associations locales à la LPO, il est convenu qu'un tiers des cotisations leur est reversé.

1.2 Réalisés à l'étranger :

Elles correspondent d'une part au financement d'actions menées par des organismes de protection de la nature (Bulgarie, Sénégal ...) et d'autre part du soutien apporté à Birdlife International (l'alliance mondiale pour la protection des oiseaux dont la LPO est le représentant français)

2- Frais de recherche de fonds

2-1 Frais d'appel à la générosité public – dons et legs

Ils correspondent aux coûts engagés pour mettre en place les deux campagnes annuelles de dons (mailing, phoning).

2-2 Frais de recherche des autres fonds privés

Ils correspondent aux coûts engagés par le service en charge du développement des opérations de mécénat et d'expertise.

3- Frais de fonctionnement :

Cette rubrique correspond aux frais de fonctionnement de l'association qui ne sont pas affectés sur les actions. Elle se compose principalement des frais liés au service membre qui assure tout le relationnel avec les adhérents et les groupes et relais ainsi que les frais de fonctionnement à caractère généraux.

III Engagements à réaliser sur ressources affectées :

Cette rubrique reprend les dotations aux fonds dédiés (neutralisation des ressources non consommées) tant en matière de subventions que des dons et mécénat.

IV Excédent de ressources de l'exercice :

Il correspond au bénéfice comptable de l'association réalisé en 2009.

Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (colonne 3)

Le principe de gestion retenue par l'association est le suivant : Les missions sociales et les frais de

fonctionnement doivent être systématiquement équilibrés d'un point de vue financier. Ces actions ont des financements croisés qui s'imputent sur les dépenses dans l'ordre suivant : subventions fléchées sur actions, dons – mécénat – partenariat fléchées sur actions, ressources générées par les actions et autres fonds privés. Si l'action a besoin d'un autofinancement complémentaire pour équilibrer son financement, les ressources émanant de la générosité publique sont utilisées et affectés. La générosité publique permet ainsi de pérenniser l'action. Ces sommes apparaissent dans la colonne 3.

Concernant les frais d'appel à la générosité du public – dons et legs, ils sont financés à 100% en prélevant une quote part des ressources collectées.

V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public.

La LPO peut avoir à investir sur des biens pour réaliser ses missions sociales. Cette ligne reprend la part autofinancé sur les investissements.

Ressources collectées sur 2009 (colonne 2)

1- Ressources collectées auprès du public

1.1- Dons et legs collectés

1.1-a Dons manuels non affectés

Ils sont réalisés à 80% par les membres essentiellement lors des renouvellements annuels de cotisations et abonnements.

1.1-b Dons manuels affectés

Ils proviennent principalement des deux campagnes d'appel à dons programmées annuellement sur des programmes adoptés par le Conseil d'Administration.

1.1-c Legs et autres libéralités non affectés

Les legs reçus par la LPO en 2009, ne stipulent aucune affectation particulière d'utilisation. Ils contribuent à l'autofinancement des missions sociales de la LPO ainsi qu'aux acquisitions immobilières

utiles à la protection de la nature.

2- Autres fonds privés

Ils correspondent à la somme des cotisations, abonnements, vente de produits, animations, expertises, mécénat récoltés par les différents services de la LPO.

3- Subventions et autres concours publics

Cette rubrique regroupe tous les financements publics contribuant à la réalisation des projets engagés par les services de la LPO. Ils proviennent aussi bien de l'Union Européenne (Life, Interreg, Feder ...) que de l'Etat principalement le ministère de l'Ecologie (MEEDDM) sur des missions particulières (gestion des réserves naturelles, plan d'action espèces, enquêtes et inventaires ...) et des collectivités territoriales (sur projets).

Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2009 (colonne 4)

Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice :

Pour la première année de mise en place du comptes emplois et ressources, et par mesure de simplification faute de pouvoir reconstituer l'historique, il a été décidé de reconstituer cet agrégat en analysant les excédents des trois derniers exercices qui sont composés à 100% des legs non utilisés sur ces 3 années auquel a été retranché la part d'autofinancement des immobilisations acquises en 2008 (Fonderies Royales).

Les fonds non consommés antérieurement viennent abonder les ressources collectées sur l'exercice. La différence entre ces ressources et l'ensemble des emplois de l'exercice permet de déterminer le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice qui sera repris l'exercice suivant comme un complément de ressource.

1-4 Compte de bilan (simplifié, avant affectation du résultat)

ACTIF	Net 31/12/09	Net 31/12/08	PASSIF	Net 31/12/09	Net 31/12/08
Immobilisations corporelles & incorpor.	6 800 695	5 933 060	Fonds associatifs et réserves	5 765 398	4 226 891
Immobilisations financières	33 070	28 365	Résultat net de l'exercice	482 340	759 615
Actifs immobilisés	6 833 766	5 961 425	Autres fonds asso. : subven. investis.	2 374 929	1 986 044
Stocks animaux (chevaux, vaches, mout.)	36 124	31 252	Fonds associatifs	8 622 667	6 972 550
Stocks marchandises	296 427	259 903	Provis. risques / charges,	432 472	409 018
Créances	3 393 457	3 084 821	Fonds dédiés	1 252 135	1 110 495
Valeurs mobilières et disponibilités	3 545 673	2 977 594	Dettes fournisseurs, fiscales, sociales	2 160 676	2 265 826
Charges constatées d'avance	62 925	59 882	Emprunt auprès des établissements de crédit	1 228 568	1 284 913
			Produits constatés d'avance	471 854	332 075
Total général actif	14 168 372	12 374 877	Total général passif	14 168 372	12 374 877

Engagements hors bilan au 31 décembre 2009

Engagements reçus :

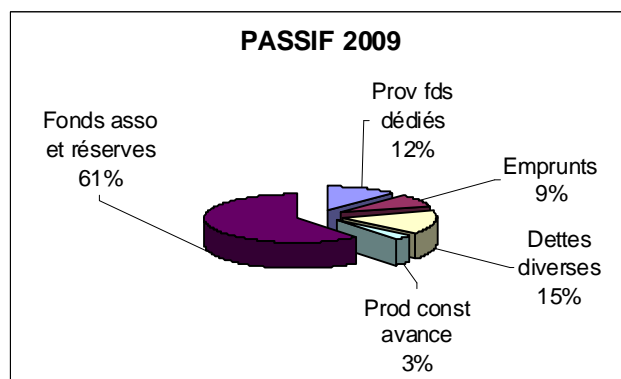
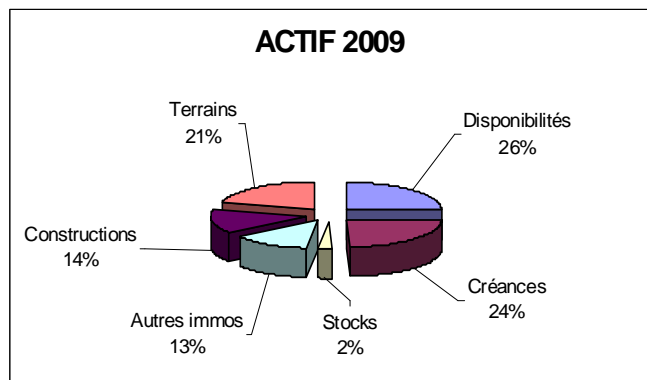
Legs nets à réaliser :

- acceptés par instances dirigeantes (CA) 314 421 €
- autorisés par la tutelle (préfecture) : 856 777 €
- informations de Notaires 265 465 €

Total des legs 1 436 663 €

Engagements et sûretés réelles consenties :

- avals cautions, et garanties données : néant
- sûretés réelles consenties : néant



1-5 Affectation du résultat de l'exercice

La LPO est largement dépendante :

- 1) des financements publics, des aides publiques et allègement de charges liés à l'emploi.
- 2) Des libéralités qui lui sont consenties par ses membres ou sympathisants.

Le résultat final est une traduction de l'activité globale ; l'analyse sectorielle permet de contribuer à une appréciation des différentes activités.

Le Conseil d'Administration du 28 avril 2010 après avoir constaté pour l'exercice 2009 un

résultat excédentaire de 482 340 €

propose à l'assemblée générale de la LPO du 5 juin 2010, l'affectation suivante :

en Report à Nouveau + 482 340 €

1-6 Informations complémentaires

Trésorerie

Au 31 décembre 2009, les valeurs mobilières de placement recèlent des plus-values latentes estimées à 222 K€ contre 209 K€ en 2008.

1-7 Remboursement de frais (Statuts Art. 7)

Les remboursements des frais exposés directement, ou indirectement, par les membres du Conseil d'Administration de la LPO ont été réglés pour les montants effectivement déboursés par eux, selon les justificatifs produits pour un montant de 17 168 €.

1-8 Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Le 30 mars 2010, la Cour d'appel de Paris a confirmé et aggravé le jugement rendu par le Tribunal correctionnel de Paris le 16 janvier 2008 dans le procès de l'Erika.

La justice a octroyé 100 K€ en réparation du dommage moral, 300 K€ en réparation du dommage matériel et 300 K€ au titre du dommage écologique. La justice a également octroyé 120 K€ au titre des frais de justice.

Ce jugement de la cour d'appel n'a pas été traduit dans les comptes clos le 31 décembre 2009 car il fait l'objet d'un pourvoi en cassation.

2 – Bilan social 2009

Evènements marquants :

- Regroupement début d'année 2009 des deux sites rochefortais (Corderie & Arsenal) sur un site commun : Fonderies royales HQE + création poste Technicien bâtiment
- Création du poste de Directeur du pôle Conservation de la nature pour prise de fonction début Septembre 2009.

Une nouvelle amplification de l'activité avec par incidence des besoins en personnel par :

- Une augmentation (contrôlée) du nombre de CDI (+ 9) sur l'ensemble de l'année 2009

- L'appel à des CDD de durée plus ou moins longue (ayant pour conséquence de nombreux mouvements d'entrées et sorties du personnel).

- Au global, 135 salariés au 31 Décembre 2009 (contre 126 l'année précédente à la même période)

Au-delà de ces principaux faits marquants, il est important de préciser :

- Le démarrage des Emplois tremplins Environnement Poitou-Charentes 2ème génération (la LPO ayant bénéficié de la 1^{ère} génération sur la période 2005 à 2008).

- Le bilan des Emplois jeunes au 31.12.2009 : plus que 3 emplois jeunes sur les 31 créés depuis 1998 (28 auront été pérennisés au total).

- Depuis trois années consécutives, un Plan de formation professionnelle conséquent au bénéfice de 76 stagiaires (représentant 1.411 heures de formation professionnelle) sur des thèmes variés : Management et cohésion d'équipe, intranet (suite à sa mise en place officielle dans le courant de l'été 2009),

- L'accueil de 12 Services civils volontaires au sein de la LPO France, répartis sur l'ensemble du territoire français (Paris, Bretagne, Vendée, Charente-Maritime) ainsi que des volontaires français et allemands mis à disposition dans des structures françaises et allemandes pour des missions de terrain mais aussi d'animation, de rédactions techniques (financement Ministère de la Cohésion sociale).

2-1 Emploi – Effectifs et répartition

2-1-1 Les Effectifs

Les effectifs salariés ont fortement évolué au 31 Décembre 2009 passant de 126 personnes physiques fin 2008 à 135 en fin d'année 2009, pour un équivalent temps plein (ETP) de 124,59 contre 114,71 en 2008.

Depuis maintenant deux années de suite, la LPO connaît des mouvements de personnel conséquents, liés notamment à des missions ponctuelles financées par l'Etat et autre collectivités. L'année 2009 n'aura pas failli à cette tendance (106 mouvements contre 95 en 2008) :

- 51 arrivées tous contrats confondus (22 CDI dont 9 pérennisations de CDD vers CDI) contre 49 arrivées en 2008 (dont 8 CDI).
- 46 départs tous contrats confondus (13 démissions pour raisons personnelles pour une grande majorité). Même chiffre que l'année passée, 46 départs dans le courant de l'année 2008.

La LPO bénéficie depuis l'année 2005 d'un dispositif appelé « Emploi tremplin » dont l'objectif était d'encourager le soutien, la création et la pérennisation d'emplois dans le domaine de l'environnement. Ainsi, la Région Poitou-Charentes aide depuis cette date la LPO autour d'un programme de « Restauration et valorisation de zones humides et autres espaces naturels en Poitou-Charentes (aides financières au bénéfice de 22 postes).

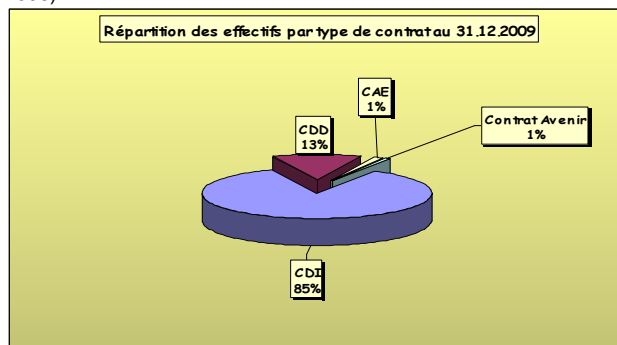
La deuxième génération des emplois tremplins en région Poitou-Charentes, ayant pour « LPO à l'heure du développement durable » aura fêté sa première bougie en Septembre 2009. Rappelons que le soutien de la région porte sur une aide financière au profit de 27 postes.

Parallèlement à cela, il convient de noter que la Région Ile de France apporte quant à elle son soutien financier en rapport à des

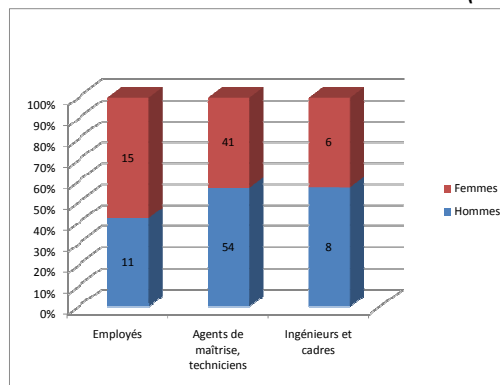
études liées au développement de la vie associative, à la sensibilisation du grand public et à la sauvegarde des oiseaux en proposant le co-financement d'un nouveau poste en Ile de France, portant l'aide totale à 5 postes.

Répartition des effectifs CDI – CDD

Au 31 décembre 2009, la proportion du nombre de contrats à durée indéterminée par rapport à la totalité des contrats confondus est de 84 % de l'effectif présent à cette date ce qui représente 115 postes sur 135 (1 % de plus par rapport à l'effectif total de la fin d'année 2008).

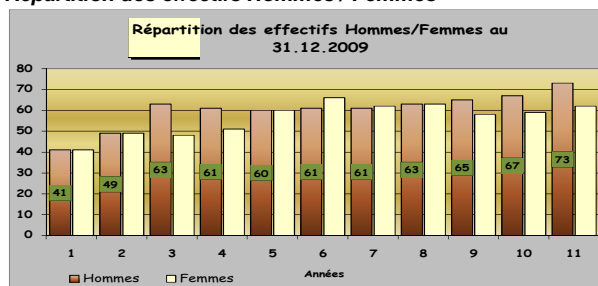


Répartition des effectifs par sexe et par catégories de la Convention collective nationale de l'animation (CCNA)



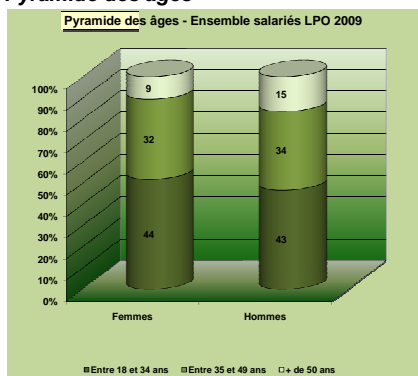
Tous type de contrats confondus, 70 % des salariés sont classés en catégorie Technicien ou Agent de maîtrise (Groupes 4 à 6 de la CCNA) contre 71 % au titre de l'année 2008. Le pourcentage de l'ensemble de la catégorie cadre (Groupes 7 à 9 de la CCNA) est à l'identique de l'année passée (10,50 %).

Répartition des effectifs Hommes / Femmes



Depuis l'année 2006 où la LPO affichée une parité exemplaire entre les hommes et les femmes, les années suivantes ne peuvent plus mettre cette parfaite équité en avant. Au 31 Décembre 2009, la LPO employait 54 % d'hommes (représentant 73 salariés) contre 46 % de femmes (représentant 62 salariées) (contre 53 % d'hommes et 47 % de femmes à la fin de l'année 2008).

Pyramide des âges



Depuis plusieurs années maintenant, la pyramide des âges démontre que l'association LPO est une structure jeune. Ainsi, sur l'ensemble de l'année 2009, plus de 37 % des effectifs est présent dans la catégorie des 35-49 ans.

Il est à préciser qu'au 31 décembre 2009, 48 % de l'effectif a moins de 6 ans d'ancienneté, 22 % entre 6 et moins de 10 ans, 12 % entre 10 et moins de 16 ans et près de 17 % plus de 16 ans d'ancienneté.

2-2 Rémunération et charges accessoires

Le montant des rémunérations brutes chargées sur l'ensemble de l'année 2009 (salaires bruts versés + charges sociales patronales) s'élève 4.476.104 € contre 4.174.177 € sur l'année 2008, soit une augmentation globale de + 7,23 %. Ce rapport est à mettre en corrélation avec le budget global de la LPO France qui sur la même période évolue de plus de 14 %.

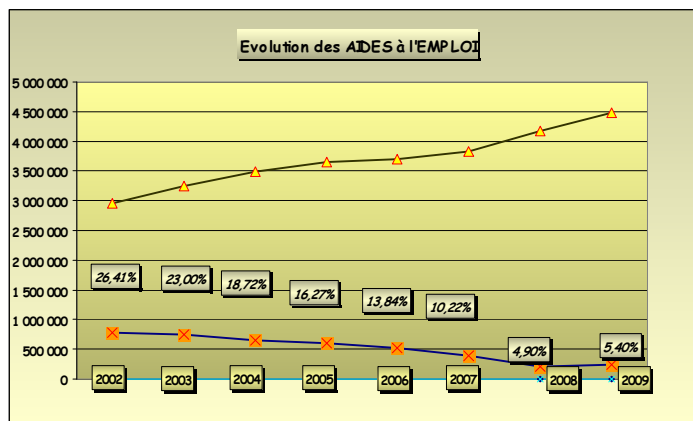
Les charges fiscales assises sur les rémunérations (taxe sur salaire, taxe d'apprentissage) sont de 234.223 en 2009, contre 209.296 € en 2008 (augmentation expliquée en partie par la fin de statuts emplois-jeunes alors exonérés de charges fiscales et par le nombre de contrats à durées déterminées en nombre conséquents sur l'ensemble de l'année 2009).

Les aides à l'emploi perçues en 2009 sont composées de :

- aides Emplois Jeunes, CAE, CEC et CIE pour un montant de 70.885 €.
- aides Emplois tremplins Régions Poitou-Charentes et Ile de France pour un montant de 119.537 €.

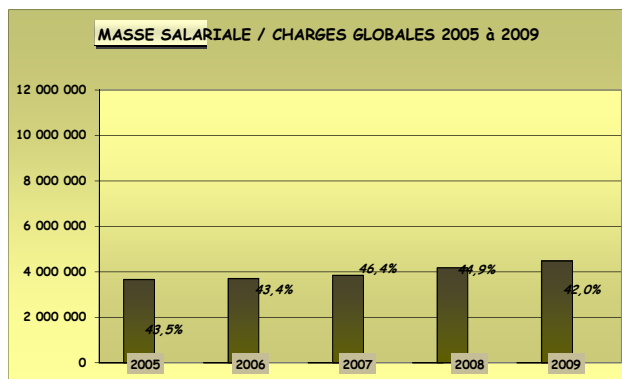
A cela, il convient d'y ajouter les aides versées par le Ministère de la cohésion sociale, utiles aux versements des indemnités des Services civils volontaires, pour un montant global de 51.158 €

Le total de ces aides cumulées correspond à 241.580 € en 2009 à comparer aux 204.453 € perçus en 2008, soit une augmentation du montant des aides de 18 % et représentant 5,40 % de l'ensemble de la masse salariale en 2009 (contre 4,90 % en 2008).



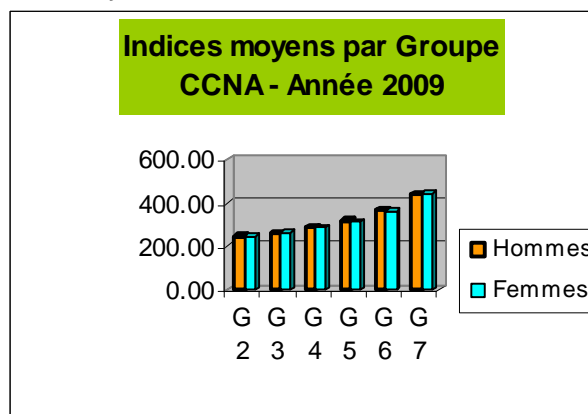
Rémunérations globales

L'ensemble des rémunérations brutes chargées versées par la LPO (salaires et charges) correspond en 2009 à 42,00 % du total des charges : rapport 4.476.104 € (charges salariales 2009) / 10.668.268 € (budget global 2009), contre 44,90 % en 2008



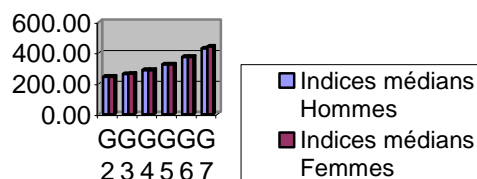
La hiérarchie des rémunérations établie selon le rapport entre la moyenne des rémunérations des cadres et celles des employés ressort 2,59 en 2009 comparée à 2,51 en 2008.

Indices moyens CCNA



Pour la première année, il est proposé une lecture des indices moyens et médians de la CCNA et ce, sur l'ensemble de l'année. Il en ressort que dans une très forte proportion, la LPO n'oppose pas de traitement salarial entre les hommes et les femmes. Seuls les Groupes 5 & 6 de la CCNA montrent une (très) légère différence de niveau de rémunération entre les deux sexes. Il est aussi intéressant de noter cette légère disparité à la faveur des femmes dans les groupes 3, 4 & 7 de la CCNA.

Indices médians par Groupe CCNA - Année 2009



2-3 Durée et aménagement du temps de travail

La LPO est signataire d'un accord sur la réduction du temps de travail appliqué depuis le 1^{er} janvier 2000 et a adhéré à la CCNA en 2003.

L'année 2009 aura vu la validation et la diffusion du Vadémécum, document présentant les droits et obligations de chaque salarié de la structure nationale. Ce document fait suite à de nombreuses réunions de travail entre les Représentants du personnel et la Direction depuis plusieurs années. Il définit avec précision le temps de travail à la LPO, les modalités de dépassement d'heures, ses règles de récupération, de congés.

A noter que l'ensemble des salariés de la LPO a travaillé 223.940 heures sur l'ensemble de l'année 2009, contre 210.744 heures en 2008 (cette augmentation d'heures travaillées + 6 % pouvant s'expliquer en majeure partie par le nombre de contrats établis au cours de l'année 2009 et par une diminution globale des absences pour maladie ou congés sans solde).

2-4 Emploi travailleurs handicapés

L'obligation d'emploi au titre des salariés handicapés (cotisation versée à l'AGEFIPH) a été satisfaite en 2009 à hauteur de 68 % (contre 32 % en 2008). D'une part, deux salariés de la LPO ayant obtenu l'agrément et d'autre part, l'augmentation du chiffres d'affaires des commandes auprès d'organismes « protégés » (type CAT) ont permis de diviser par 2, cette contribution due annuellement.

2-5 Formation

Depuis le passage à la CCNA (mai 2003) et dans le cadre de la formation professionnelle, la LPO travaille avec l'organisme collecteur Uniformation. Le financement des formations professionnelles se calcule au prorata de la masse salariale globale versée l'année précédente, déduction faite des frais de gestion fixée par l'organisme en question.

Ainsi, en 2009, la LPO s'est acquittée d'une contribution globale de 60.340 € au titre de son obligation (plan de formation interne, professionnalisation des entreprises, CIF CDI & CDD).

La LPO a monté un plan de formation professionnelle riche et varié sur l'ensemble de l'année 2009.

La LPO gère son plan de formation interne et a ainsi réalisé un total de 1.411 heures de formation inscrite dans le cadre du plan de formation professionnelle (contre 1.299 heures en 2008) au bénéfice de 77 salariés (contre 88 salariés en 2008).

Ont ainsi été financés en 2009 des formations concernant le perfectionnement de logiciels et utilisation de l'Intranet, de mettre en place une formation à l'harmonisation des pratiques managériales au sein de la LPO France (la 2^{ème} phase s'adressera dans le courant de l'année aux salariés bénéficiant du statut Cadre), formations BAFA, sécurité du personnel (sauveteurs du travail et référents incendie)...

A ce plan de formation professionnelle, il convient d'ajouter des actions de formation liées aux diverses activités de la LPO dont les frais pédagogiques sont pris en charge par les organismes extérieurs (ATEN, RNF, Régions...).

2-6 Institutions représentatives du personnel

2-6-1 Le Comité d'Hygiène, de Sécurité, et des Conditions de Travail (CHSCT)

L'année 2009 aura été marquée par la pandémie attendue de la Grippe A qui finalement n'aura pas été aussi imposante qu'annoncée. La LPO en lien avec le CHSCT ont marqué leur volonté d'y faire face en mettant en place un plan de prévention dans le cas où le personnel devait être touché par le H1N1. Parallèlement à ce travail de réflexion, des masques classés FFP1 (masques chirurgicaux) et FFP2 (masques pour personnel en contact avec le public) auront été commandés puis distribués sur l'ensemble des sites que gère la LPO France.

Par ailleurs une visite sur site a été organisée. Ainsi, la Direction générale et le CHSCT se sont déplacés dans les locaux parisiens. Enfin la mise à jour du document unique, par l'installation du siège national de la LPO aux Fonderies royales, aura été initiée pour un achèvement dans le courant de l'année 2010.

2-6-2 La Délégation Unique du Personnel (Comité d'Entreprise et Délégués du Personnel)

L'année 2009 a vu en mars le renouvellement de la Délégation Unique du Personnel LPO avec l'élection de 8 représentants exerçant donc à la fois le mandat d'élu au Comité d'Entreprise et de délégué du personnel. Cette nouvelle équipe se compose de 5 élus titulaires (1 élu pour le collège employés, 3 élus pour le collège techniciens-agents de maîtrise et 1 élu pour le collège cadre) et de 3 élus suppléants (collège techniciens-agents de maîtrise). Les élus titulaires disposent chacun de 18 heures de délégation et les élus suppléants de 2 heures de délégation.

Cette nouvelle équipe a poursuivi le travail engagé par l'équipe précédente, à savoir :

- finaliser le « vadémécum relatif au temps de travail », outil compilant les droits et obligations de l'employeur et du salarié non cadre relatif au temps de travail.
- proposer des avantages en termes d'activités sociales et culturelles (billetterie, chèques vacances, chèques lire-disque-culture, carte Cezam, etc.) à tous les salariés.

L'équipe s'est également saisie de ses attributions :

- en termes de suivi de la marche économique de la LPO en rendant son avis sur le rapport annuel unique 2008.

- en termes de formation professionnelle en donnant son avis sur le bilan de l'exécution du plan de formation 2008 et 2009 et sur les orientations de la formation professionnelle 2010.

- en termes de gestion prévisionnelle des emplois en donnant son avis sur le plan d'action en faveur des seniors.

- en termes de droit du travail, en obtenant le rattrapage à l'embauche de l'ancienneté dans l'économie sociale (disposition mentionnée dans notre convention collective et qui n'était pas appliquée à ce jour).

Enfin, l'équipe a impulsé une nouvelle dynamique :

- en obtenant de la part de la Direction la mise en place du dispositif des titres restaurants pour tout le personnel LPO ;

- en réalisant une enquête auprès du personnel afin de collecter ses attentes et ses besoins notamment en vue d'une évolution de la politique des activités sociales et culturelles en 2010 ;

- en réactualisant la maquette du bulletin de liaison des Instances représentatives du personnel, l'IRP Infos, qui passe d'une publication mensuelle à une publication trimestrielle ;

- en organisant un arbre de Noël pour le personnel avec un spectacle et la distribution de cadeaux pour les enfants ;

- en proposant une permanence physique et téléphonique pour le personnel deux matinées par semaine.

La contribution de la LPO au financement du Comité d'Entreprise est égale à 0,2 % de l'ensemble de la masse salariale de l'association pour son fonctionnement et à 1 % de l'ensemble de la masse salariale de l'association pour les activités sociales et culturelles au bénéfice du personnel.

3- COMPTES PREVISIONNELS 2010 – 2011

3-1 Evolutions prévisibles

Statuts Art.8, règlement intérieur Art. 5-4

Les hypothèses retenues sont cohérentes et constituent une base acceptable pour l'établissement des comptes prévisionnels; ils sont la traduction chiffrée des activités retenues figurant dans les différents objectifs pour 2010 et 2011, et sont en conformité avec le projet associatif de la LPO, en liaison avec BirdLife International.

Il a été établi des évaluations sincères des recettes et des dépenses consistant à ne faire figurer que des recettes dont le principe est acquis et à inscrire des dépenses appréciées de manière réaliste, sans omettre celles revêtant le caractère de dépenses obligatoires, ou relatives à des engagements à servir (fonds publics ou générosité publique...).

Les programmes importants de conservation des espèces et des espaces comportent souvent un échelonnement pluriannuel des dépenses (fonctionnement et investissement), dont les financements acquis qui y sont associés sont également versés avec un décalage parfois important; la traduction budgétaire en a été adaptée,

Les prévisions salariales 2010 ont été établies sur la base d'un effectif constant (reconduction sur une année complète de la situation au 31-12-2009).

L'évolution des recettes devrait se maintenir sur les prochains exercices selon les quatre axes suivants :

- Croissance du nombre d'adhérents et des dons reçus,
- Augmentation des recettes liées aux abonnements aux revues et aux articles diffusés par correspondance,
- Maintien des programmes de conservation, le plus souvent soutenus financièrement par les Collectivités Publiques,
- Réalisation des engagements reçus en matière de legs.

Ces budgets prévisionnels ont été établis dans un souci d'adéquation entre les objectifs et priorités définis et les moyens à mettre en œuvre pour les réaliser.

3-2 Budgets prévisionnels 2010 (révisé) et 2011

Les budgets de fonctionnement des exercices 2010 (révisé) et 2011 ont été établis conformément à la nomenclature du plan comptable associatif (engagements).

N'ont pas été mentionnées, les opérations d'ordre budgétaire à caractère patrimonial (immobilisations, dons et legs en fonds associatifs), de trésorerie (décalage de règlements, avances et acomptes...), ainsi que les contributions volontaires en nature (bénévolat, prestations et dons en nature.).

En euros € Rappel réalisation

Budget prévisionnel de fonctionnement	2010 (révisé)	2011	2009
Diffusion des produits sélectionnés et abonnements	2 306 655	2 070 000	1 877 969
Expertises, études, services, animations, dommages et intérêts reçus	859 841	870 000	861 786
Subventions et autres	3 253 689	3 300 000	3 045 856
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges (RN, Life...)	1 040 312	1 100 000	1 336 869
Cotisations, collectes et autres produits	1 905 323	2 200 000	2 030 161
Produits d'exploitation	9 365 820	9 540 000	9 152 641
Achats, variation de stocks, autres achats et charges externes	4 505 097	4 600 000	4 355 453
Impôts, taxes et versements assimilés	310 098	378 000	359 872
Charges de personnel : salaires et charges sociales	4 827 863	4 700 000	4 476 104
Dotation d'exploitation : amortissements et provisions	229 676	300 000	296 435
Autres charges d'exploitation	0	0	93 101
Charges d'exploitation	9 872 734	9 978 000	9 580 962
Résultat d'exploitation	-506 914	- 438 000	- 428 323
Quote part opération faites en commun	- 130 000	-100 000	-123 972
Produits financiers	30 000	30 000	27 153
Charges financières	52 416	51 000	53 349
Résultat financier	- 22 416	-21 000	- 26 196
Produits exceptionnels	680 000	619 000	1 328 902
Charges exceptionnelles	0	0	34 559
Résultat exceptionnel	680 000	619 000	1 294 343
Impôt sur les sociétés (-)	20 670	60 000	83 909
Report de ressources non utilisées des exercices antér. (Subventions, dons...) (+)	0	0	641 910
Engagements à réaliser sur ressources affectées (Subventions, dons...) (-)	0	0	791 513
Résultat de l'exercice : excédent (+) ou déficit (-)	0	0	482 340